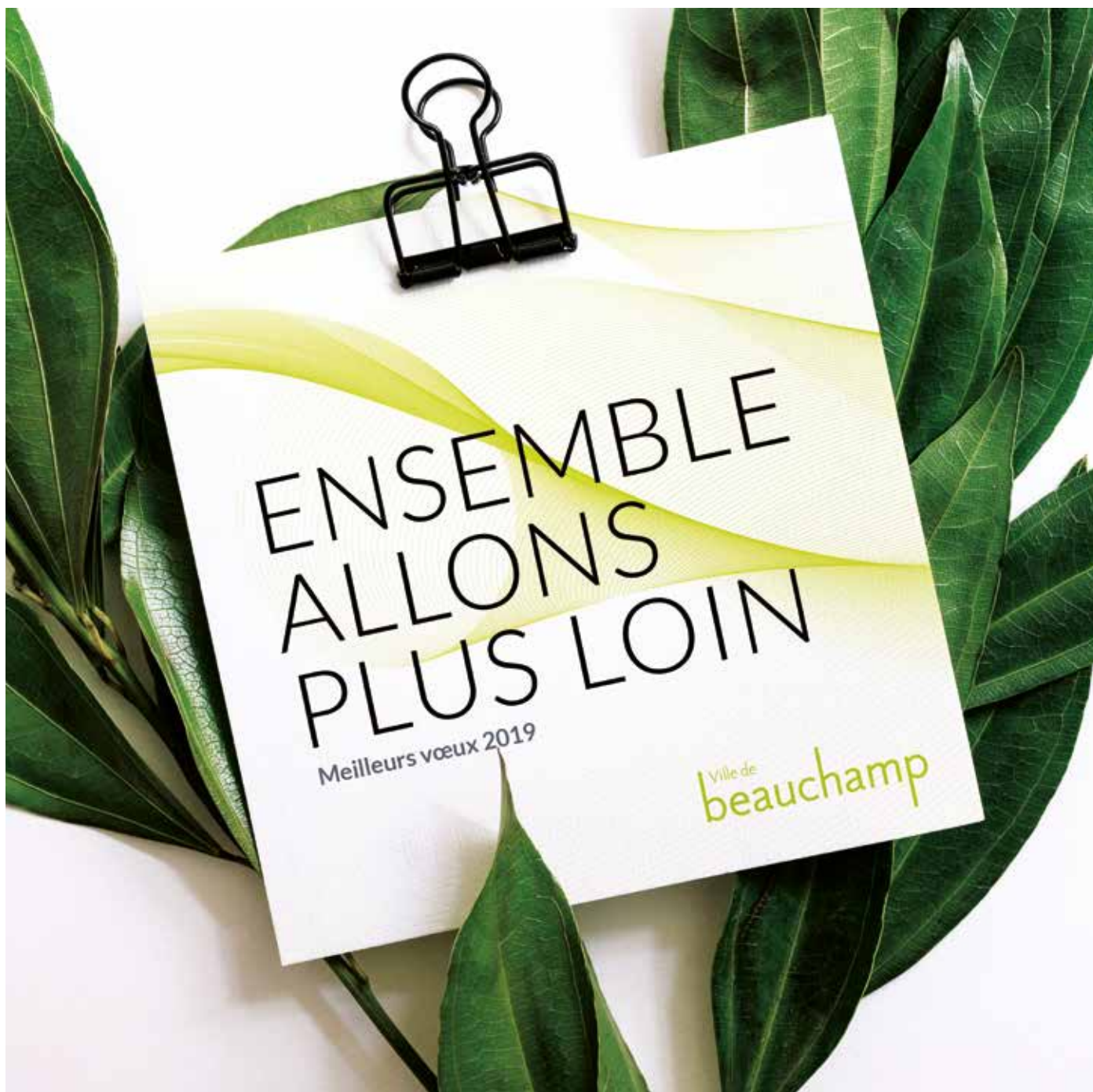


Ville de beauchamp


#2 f 

journal municipal d'informations – janvier – février 2019



 **ACTUALITÉS**
DÉMARCHES : PENSEZ
AUX TÉLÉSERVICES

 **CADRE DE VIE**
PLAN LOCAL D'URBANISME

 **SOCIAL & SOLIDARITÉ**
ATELIERS : DU BIEN-ÊTRE
À L'ALPHABÉTISATION

SOMMAIRE

ACTUALITÉS 4 - 7

DOSSIER URBANISME

Une refonte totale du PLU 8 & 9

MA VILLE

CADRE DE VIE 10 & 11

Le PADD, fruit de la concertation

Zoom sur la taxe d'aménagement majorée

Le point sur les travaux

SOCIAL & SOLIDARITÉ 12 & 13

Ateliers : bien-être, bien vieillir,
alphabétisation, informatique...

Téléassistance : une solution 7j/7, 24h/24

L'actu du PIJ

COMMERCES 14

Jean-Philippe, artiste collectionneur

Découvrez CréAIBT

ZOOM + 15

Les bénévoles

INFOS PRATIQUES

SORTIR 16- 17

PRATIQUE 18

TRIBUNES LIBRES 19



Ville de
beauchamp

Beauchamp #2 - Janvier - Février 2019

Le magazine municipal d'informations de la ville de Beauchamp, Directeur de la publication : Françoise NORDMANN, Maire de Beauchamp • Directeur de la communication : Stéphanie Romain • Rédaction, Recherche iconographique : service communication • Photos : Mairie de Beauchamp, Freepik, CUADD. Impression - DOUBLE CLIK - 70, avenue du Général Leclerc - 95250 Beauchamp - Tél. 0139601389 Courriel : d.clik@wanadoo.fr - Dépôt légal : à parution. Imprimé en 4500 exemplaires sur du papier issu de forêts gérées durablement.

© La reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite, à moins d'autorisation spéciale. Vente interdite.



Chères Beauchampoises, Chers Beauchampoises,

Cette première année de mandature fut dense par les nombreux chantiers que nous avons ouverts et entrepris pour redonner à notre ville son identité, tout en l'accompagnant vers une évolution nécessaire et un avenir confiant.

Comme vous avez pu le constater tout au long de cette année, les élus ont été à votre écoute et mis en place de nouvelles actions. Sans faire une liste à la Prévert, je souhaite que vous puissiez avoir conscience du travail réalisé par mon équipe. Chaque élu dans son secteur a eu à cœur de rechercher l'évolution optimisée du service tout en étant au plus proche des besoins des Beauchampoises.

Je ne citerai que quelques exemples : la démarche de la co-construction de « **Beauchamp 2030** » avec les ateliers participatifs, la démocratie locale avec la mise en place des **conseils de quartier**, la santé avec **l'ouverture en 2019 d'un cabinet de santé**, la culture avec une véritable **saison culturelle**, la police municipale avec **son armement**, le dynamisme de la ville avec un **soutien renforcé** aux associations, aux commerçants et aux entreprises.

Cette année sera marquée par la refonte totale du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Comme pour la démarche de l'étude urbaine, vous serez sollicités pour participer à son élaboration. Vous trouverez dans les pages suivantes les explications nécessaires à la compréhension de ces sujets portant sur l'urbanisme : **le PADD** (Plan d'Aménagement et de Développement Durables), la **refonte du PLU** et la **TAM** (Taxe d'Aménagement Majorée).

En Conseil Municipal du 22 novembre, nous avons voté une TAM à 15 % payée par les promoteurs. Curieusement **l'opposition a voté « contre »**, disant qu'il n'y avait pas **d'urgence** et proposait **d'attendre**. En majorant cette taxe de 5 % à 15 %, nous avons fait le choix que les nouveaux équipements, tels que les classes d'école, nécessaires pour les nouveaux Beauchampoises, soient davantage financés par les promoteurs et pas seulement **par les contribuables Beauchampoises**.

En Conseil Municipal du 13 décembre, nous avons débattu du PADD avec l'opposition. Ce sujet qui dessine les grandes orientations de notre ville d'ici à 2030 n'a suscité **aucune proposition de l'opposition** qui s'est tournée vers le passé, se satisfaisant d'un PADD de 2012 et du PLU de 2015. Chacun peut constater aujourd'hui les dommages que le PLU décidé par l'ancienne majorité a créés.

Notre rôle d'élu est d'anticiper l'évolution de notre ville. Quand certains restent immobiles sur le passé, nous préférons réfléchir à l'avenir et le maîtriser. Avec mon équipe, je tiens à associer l'ensemble du personnel qui a œuvré à nos côtés durant cette année et vous souhaite une excellente année 2019 ainsi qu'à vos proches.

Françoise Nordmann

Maire de Beauchamp

Hôtel de ville
Place Camille Fouinat
95250 Beauchamp

01 30 40 45 45

Horaires d'ouverture

—
Lundi

8 h 30-12 h / 13 h 30-19 h

Mardi, mercredi, jeudi

8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h 30

Vendredi

8 h 30-12 h

Samedi

Sur rendez-vous

—
ville-beauchamp.fr



Les Beauchampois ont désormais accès à un panel de téléservices via le site de la commune www.ville-beauchamp.fr

DÉMARCHES : PENSEZ AUX TÉLÉSERVICES

Demandez vos actes en ligne, signalez un dysfonctionnement... C'est désormais possible sur le site internet de la ville www.ville-beauchamp.fr

Simplifier le quotidien des Beauchampois en rendant les demandes administratives accessibles à tout moment, c'est l'objectif que s'est fixé la commune en engageant la refonte du site internet il y a quelques mois.

Depuis début novembre, les administrés peuvent accéder à un certain nombre de démarches en ligne sur www.ville-beauchamp.fr. Parmi les téléservices, sont déjà disponibles : les demandes d'actes de nais-

sances, de décès ou de mariage et les demandes de livret de famille. Cette nouvelle interface permet encore de signaler un dysfonctionnement sur la voirie ou encore d'enrichir sa fiche entreprise ou association.

D'autres services sont encore à découvrir dans la rubrique Démarches en ligne. Une transformation numérique qui n'exclut pas de faire aussi ses démarches directement en Mairie.

CONSEILS DE QUARTIER

Nouvelle étape importante pour les conseils de quartier. Des propositions à l'initiative des Beauchampois présents ont été retenues et seront approfondies lors des prochaines réunions (voir ci-dessous) : un nettoyage collectif de printemps des trottoirs, des fêtes de quartier, des vide-greniers de quartier, une guinguette au parc arboré... ou encore

la création d'une association pour mutualiser les travaux d'élagage ou de traitement pour les chenilles processionnaires du chêne. Tous les projets ne pourront pas être mis en œuvre, mais c'est un début pour construire et partager collectivement un bien-vivre ensemble. Si vous êtes intéressé par ces initiatives, contactez la mairie au 01 30 40 45 72.

PROCHAINES RÉUNIONS

La Chesnaie : 22 janvier, à 20h30

Centre culturel

Centre-ville : 23 janvier, à 20h30

En Mairie

La Chasse : 28 janvier, à 20h30

Salle Anatole France

Le Stade : 31 janvier, à 20h30

Salle polyvalente (salle du centre de loisirs)

La Bergère : 1^{er} février, à 20h30

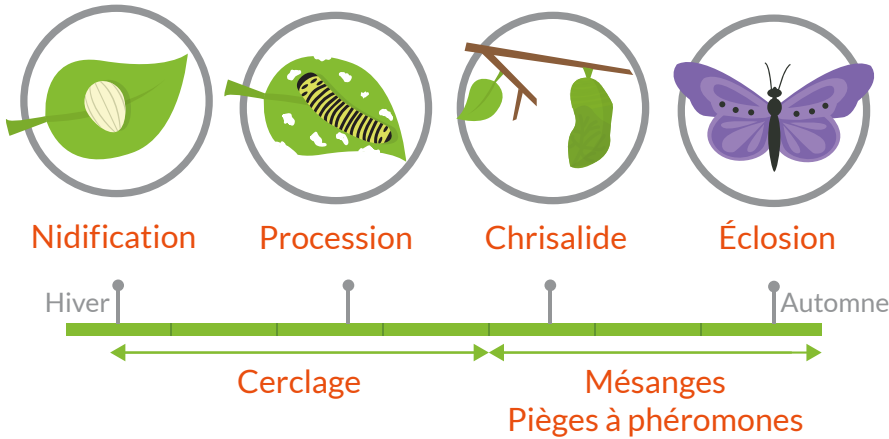
En Mairie

La Folie-Château : 4 février, à 20h30

Salle polyvalente (salle du centre de loisirs)



ACTUALITÉS TEMPS FORTS



Cycle de la chenille processionnaire

ARMES : ACCORD DU PRÉFET



En septembre dernier, la commune de Beauchamp a soumis au Préfet du Val d'Oise une demande d'armement de sa police municipale. Par arrêté préfectoral daté du 22 novembre, la commune a été autorisée à équiper ses agents pendant une durée de cinq ans. Dans le cadre de cette expérimentation, la commune se devra d'adresser chaque année aux services de l'État un bilan annuel de l'utilisation de ses armes.

CHENILLES : NOUVELLES MESURES

Pour lutter de façon curative contre la chenille processionnaire du chêne, la commune a décidé de prendre de nouvelles mesures dès cet hiver, les traitements chimiques ayant eu peu d'impact l'année dernière.

Ainsi début mars, une société va procéder au cerclage de cinquante-trois arbres. Le cerclage est un éco-piège placé autour du tronc qui permet de capturer les chenilles lorsqu'elles descendent en procession pour s'enterrer.

Pour compléter ce dispositif, des pièges à phéromones, attirant les papillons mâles

afin de limiter leur reproduction, seront installés dans cinquante-huit arbres.

LA MÉSANGE, PRÉDATEUR NATUREL

Autre solution contre la chenille, l'introduction d'un de ses prédateurs naturels : la mésange. Des nichoirs seront installés dans la commune, l'oiseau dévorant jusqu'à 500 chenilles par jour.

Des opérations réalisées sur le domaine public qui seront d'autant plus efficaces si les particuliers se mobilisent à l'échelle de leur jardin. Pour ce faire, la Mairie organisera au mois de février un atelier présentant ces différentes méthodes.

A VOS CRAYONS !



Le haïku est un poème japonais très bref comportant trois vers et contenant un mot emblématique de la saison évoquée (kigo). Il cherche à saisir un moment fugace d'émotion ou d'étonnement devant le spectacle de la nature au gré des saisons. Un concours de haïku est organisé par le service culturel dont les lauréats seront récompensés dans le cadre de Mangachamp le dimanche 19 mai 2019. Les candidats seront répartis en trois catégories : enfants jusqu'à 11 ans inclus, jeunes de 12 à 17 ans, adultes à partir de 18 ans.

Les envois seront acceptés jusqu'au 17 mars. Le règlement du concours est disponible sur www.ville-beauchamp.fr ou sur simple demande à haiku@ville-beauchamp.fr

Précautions et gestes de prévention pour limiter l'exposition aux poils urticants

- Ne pas les manipuler, les toucher
- Porter des vêtements couvrants
- Ne pas faire sécher le linge en extérieur
- Laver soigneusement les légumes du jardin

– Arroser la pelouse pendant quelques jours avant de la tondre pour que les poils urticants soient entraînés dans le sol

– Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint.

Il est recommandé de consulter un médecin en cas de contact.



ACTUALITÉS EN IMAGES

Retrouvez toutes les manifestations en images sur www.ville-beauchamp.fr
et sur Twitter ou Facebook.



DIMANCHE 11 NOVEMBRE – COMMÉMORATION DU CENTENAIRE – Une cérémonie exceptionnelle a été célébrée avec notamment le défilé de la Fanfare d'Altenstadt dans les rues de Beauchamp.



SAMEDI 17 NOVEMBRE – NOUVEAUX HABITANTS

À l'occasion de cette cérémonie, une balade en petit train était organisée pour découvrir l'histoire et les services offerts par la commune.



SAMEDI 10 NOVEMBRE – MATINÉE JEU – Dans le cadre

des semaines de la parentalité, une matinée du jeu a été mise en place afin de partager un moment de convivialité avec les enfants et les parents.



DU 6 AU 24 NOVEMBRE — À l'occasion du Centenaire de la Première Guerre mondiale, une exposition sur « l'Artisanat des tranchées » était proposée à la Médiathèque Joseph Kessel.



SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE — Inauguration de la nouvelle plaque de la Médiathèque Joseph Kessel en présence de l'équipe municipale et des services communaux.



DIMANCHE 2 DÉCEMBRE — Journée festive pour le Repas des Aînés avec le groupe « Show Fuzion ».



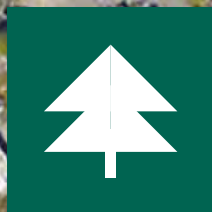
SAMEDI 8 DÉCEMBRE — Pour cette nouvelle édition, le marché de Noël s'est ouvert à l'extérieur avec des stands dans le centre-ville.



VENDREDI 14 DÉCEMBRE — Soirée des associations. Cette année, la municipalité a récompensé, en plus des sportifs, plusieurs bénévoles méritants pour leur engagement au sein du tissu associatif.



SAMEDI 15 DÉCEMBRE — Le Noël des enfants de Beauchamp organisé par la commune et l'Office municipal des sports (OMS) a rencontré une nouvelle fois un franc succès auprès de petits et grands.



DOSSIER
URBANISME

UNE REFONTE TOTALE DU PLU



MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT

L'année 2019 sera marquée par la refonte du Plan Local d'Urbanisme (PLU), il s'agit pour la ville de tourner définitivement la page de l'urbanisme désorganisé de ces dernières années.

QU'EST-CE QU'UN PLU ?

Institué par la Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (loi SRU) du 13 décembre 2000, le PLU, qui a remplacé le Plan d'Occupation des Sols, est un document de planification urbaine, organisant le développement de la commune. Il montre les zones de la commune à développer sur le plan urbain, économique, social, ainsi que les espaces à protéger. Il fixe également selon les parcelles l'affectation des espaces et les règles qui s'y appliquent.

Il doit également être compatible avec différents schémas prescripteurs à l'échelle intercommunale, départementale ou encore régionale. Il est opposable à l'ensemble des acteurs que sont les administrations, les promoteurs, les particuliers souhaitant construire ou modifier un bâtiment.

Le PLU comprend des pièces de natures différentes. Certaines ont une portée stratégique, le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), d'autres ont une portée règlementaire et c'est le cas des orientations d'aménagement programmées (OAP), du règlement écrit et graphique.

Le rapport de présentation est un diagnostic territorial, véritable photographie du territoire en ce qui concerne le cadre environnemental, économique et démographique. Il sera alimenté par l'étude urbaine.

Le PADD quant à lui, expose les orientations générales de la commune en matière d'aménagement, de développement économique et urbain (voir p.10).

Le zonage, le règlement, les orientations d'aménagement, et plus généralement l'ensemble des autres pièces du dossier, doivent être établis en cohérence avec le PADD.

UN PLU COCONSTRUIT

Le PLU sera élaboré en étroite concertation avec les Beauchampois dans le cadre de ce que l'on appelle « l'urbanisme participatif », ce qui passera par des ateliers et des forums à l'instar de ce qu'a été la mise en œuvre de l'étude urbaine.

PLU POUR PORTER UN PROJET DE VILLE : « BEAUCHAMP 2030 »

Ce projet de ville doit renforcer l'attractivité économique et résidentielle de Beauchamp. Il sera élaboré sur la base d'actions concrètes fruit de la contribution des Beauchampois en matière d'environnement ou d'aménagement urbain. « Beauchamp 2030 » doit prendre également en compte les exigences de croissance économique et urbaine imposées par la Région Île-de-France tout en préservant son patrimoine végétal et architectural.

La contrainte introduite par la Région concerne le fait que la commune doit accroître, entre 2013 et 2030 de 15% les indicateurs suivants :

- la densité humaine (nombre d'emplois et d'habitants par hectare),
- la densité des espaces (nombre de logements par hectare).

La ville doit donc démontrer que son PLU permet, par l'accueil d'environ 100 logements par an, d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés pour 2030. Toutefois, pour parvenir à un équilibre habitat-emploi sur le territoire, il faudra aussi favoriser l'emploi et donc assurer également un véritable développement économique.

Les grands axes de ce projet sont déclinés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, socle du PLU.



Les ateliers participatifs ont posé les bases du PADD.

LE PADD, FRUIT DE LA CONCERTATION

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) inscrit les objectifs urbains du territoire à l'horizon 2030.

Elément central du plan local d'urbanisme (PLU), le PADD définit les grandes orientations de la commune en matière d'objectifs d'aménagement et d'urbanisme. Il concerne différents domaines : l'habitat, les transports, les déplacements, l'emploi, l'activité économique, les équipements et les espaces naturels.

Il développe les 3 grands axes du projet « Beauchamp 2030 » coconstruit avec les Beauchampois :

- _ Améliorer la qualité de vie, préserver les patrimoines naturels et bâtis, affirmer l'identité des paysages,
- _ Accompagner le développement urbain imposé par la Région Île-de-France en cohérence avec les capacités d'évolution des équipements et infrastructures,
- _ Affirmer et organiser la mixité des fonc-

tions urbaines ainsi que le développement et la requalification du cœur de ville et des zones d'activités.

La nature en ville sera confortée aussi bien dans les espaces publics que privés. La ville sera plus conviviale grâce à la création de promenades, d'espaces verts de proximité, etc.

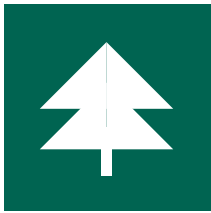
La croissance urbaine imposée par la Région Île-de-France sera accompagnée de services et d'équipements adaptés et les mobilités du quotidien seront facilitées.

Le PADD traduit la volonté politique d'une ville qui entend concilier croissance urbaine et préservation du patrimoine pour offrir aux Beauchampois une meilleure qualité de vie.

Le PADD débattu en conseil municipal du 13 décembre est consultable sur le site internet de la ville.

CALENDRIER prévisionnel

- 16 février, 9h30**
Atelier participatif
Centre de loisirs
-
- 1^{er} trimestre**
Réunion publique
-
- 2^e trimestre**
Réunion publique
Arrêt du PLU
-
- 3^e trimestre**
Enquête publique
-
- Décembre 2019**
Approbation du PLU



Le conseil municipal a instauré la Taxe d'Aménagement Majorée pour faire participer les promoteurs.

COMPRENDRE LA TAM

Le législateur donne la possibilité aux communes de majorer la Taxe d'Aménagement (TAM) sur la partie du territoire où la pression des acteurs de l'immobilier est la plus forte.

PARTICIPATION DES PROMOTEURS

L'objet de cette taxe est de faire participer les promoteurs au financement des équipements publics rendus nécessaires par l'arrivée des habitants dans les logements qu'ils construisent.

CAPACITÉ DES INFRASTRUCTURES

Au regard de la capacité des infrastructures communales actuelles, notamment celle des groupes scolaires, il n'est plus envisageable de laisser construire sans se soucier des moyens nécessaires pour accueillir ces nouvelles familles. Il ne

serait pas équitable de les faire financer par les seuls Beauchampois.

C'est dans cet esprit que le Conseil Municipal du 22 novembre 2018 a instauré pour deux secteurs (secteur du stade et secteur du centre ville) la Taxe d'Aménagement Majorée au taux de 15%, les résidences principales bénéficiant d'un abattement de 50% sur les 100 premiers m² habitables.

UN OUTIL FISCAL

Attention, ces deux secteurs ne correspondent pas à des zones à densifier dans le cadre du PLU en préparation, il s'agit simplement d'un outil fiscal mis en place pour financer des équipements publics dans le contexte immobilier actuel résultant du PLU adopté en 2015.

Travaux - Réfection des façades



Réfection de la façade extérieure de la salle des fêtes et du marché municipal.

Travaux - Hoche / Aubépinés



Réfection de la voirie avenue Hoche et avenue des Aubépinés, chaussée, trottoirs et marquage.

Travaux - Voie Cadoux



Création de trottoirs en enrobé voie Cadoux et impasse Lavoisier

Travaux - Avenue Carnot



Réfection des trottoirs avenue Carnot.



SOCIAL & SOLIDARITÉ

ATELIERS



Des ateliers sont organisés à la résidence Eugène Robin pour prévenir la perte d'autonomie.

ATELIERS BIEN-ÊTRE

Depuis le mois de septembre, plusieurs ateliers ont été mis en place sur la résidence Eugène Robin avec le soutien financier de la Conférence des Financeurs. S'inscrivant dans les orientations de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, ces ateliers ont pour but de prévenir la perte de l'autonomie chez les seniors logeant dans des résidences

autonomies. Pour cela, l'établissement propose toutes les semaines des ateliers « Peinture sur fresque », des conférences bien-être sur l'alimentation et le sommeil, une initiation aux huiles essentielles et des séances de sophrologie animés par des intervenants qualifiés.

Quelques séances photos ont également permis de réaliser une exposition photos s'intitulant « Le cœur n'a pas de ride ».

Ateliers Bien Vieillir



Les ateliers du Bien Vieillir se poursuivent ! Après les cinq séances consacrées au Bien Chez Soi, le PRIF (Prévention Retraite en Île-de-France) animera sept séances pour dispenser des informations, des conseils et des astuces pour une alimentation variée et équilibrée, une activité physique adaptée, un sommeil réparateur et connaître le bon usage des médicaments.

De quoi avoir tous les atouts pour vivre une retraite en pleine forme.

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous à la conférence du 4 février, à 10 heures, auprès du CCAS au 01 30 40 57 87.

Ateliers d'alphabétisation



Le Centre Communal d'Action Sociale met en place un atelier d'alphabétisation afin de permettre aux personnes qui ne savent ni lire ni écrire de retrouver confiance en elles et d'acquérir une autonomie dans leurs démarches au quotidien. Cette action, animée par un bénévole, se déroulera du 5 février au 28 mai, à raison d'une fois par semaine, chaque mardi de 14h à 16h.

CCAS - 128 bis Chaussée Jules César
Tel. 01 30 40 45 23 (Valérie DENIAU)
Courriel : ccas@ville-beauchamp.fr

ATELIERS INFORMATIQUES

Pensez à vous inscrire !

Les ateliers informatiques reprendront le 13 février au CCAS. Les inscriptions auront lieu :

_le 22 janvier de 10 heures à 12 heures

_le 24 janvier de 14 heures à 16 heures

à l'Espace Jules César

128 bis chaussée Jules César.

Le nombre de places est limité à huit participants par séance.

Tarifs :

_80 € pour les personnes imposées

_40 € pour les personnes non imposées

(Paiement exclusivement par chèque)

Les personnes n'ayant jamais participé aux ateliers seront prioritaires.

Pour tout renseignement contactez Marie

MARCHAL - CCAS au 01.30.40.45.24

Courriel : ccas@ville-beauchamp.fr



LA TÉLÉASSISTANCE : UNE SOLUTION 7J/7, 24H/24

Le Conseil départemental du Val d'Oise propose un service de téléassistance qui permet de vivre chez soi en toute sérénité.

Depuis 2010, le Conseil départemental du Val d'Oise a lancé la téléassistance, un dispositif qui permet de bénéficier d'une voie de recours en cas de malaise, de chute ou tout simplement pour être rassuré.

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Ce système permet à une personne équipée d'obtenir de l'aide 24h/24, 7j/7 d'une simple pression sur une télécommande qu'elle porte sur elle. Reliée à un transmetteur branché sur la ligne télépho-

nique, l'appareil déclenche à distance un appel d'urgence ou un accompagnement psychologique de jour comme de nuit.

POUR QUI ?

La téléassistance est dédiée aux personnes résidant dans le Val d'Oise au moment de la demande.

Le bénéficiaire doit être âgé de 60 ans et plus ou posséder une carte d'invalidité en cours de validité.



Comment bénéficier de la téléassistance

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce système, être accompagné pour effectuer les démarches auprès du Conseil départemental

du Val d'Oise ou pour compléter les formulaires, contactez le Centre communal d'action sociale au 01 30 40 57 87.

L'actu du PIJ

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Les Points Informations Jeunesses (PIJ) de la ville de Taverny et de Beauchamp se sont associés avec les collèges et les lycées afin d'améliorer le climat scolaire dans les établissements par le biais d'actions ciblées.

Actions de médiation entre pairs

Sensibilisation de deux heures pour les 5^e autour de la résolution des conflits entre élèves. Les élèves intéressés peuvent ensuite suivre une formation pour devenir Médiateur.

Actions autour du harcèlement

Sensibilisation d'une heure sur le harcèlement à l'école qui touche 10 à 15% des élèves.

Actions sur la sensibilisation à la justice

Ateliers de trois heures à destination des lycéens et des collégiens pour prévenir l'entrée précoce dans la délinquance.

Actions autour de la santé et de la citoyenneté

Trois actions ciblées pour les élèves de 2^{nde} : alimentation et gaspillage alimentaire, fake news et sensibilisation à la justice.

Renseignements et informations au 01 30 40 57 91





COMMERCE PORTRAIT

JEAN-PHILIPPE, ARTISTE COLLECTIONNEUR

Amateurs de Playmobil®, saviez-vous qu'il existe à Beauchamp une boutique dédiée au personnage né en 1974 ? Un trésor de pièces conservé par Jean-Philippe Broussin.

Ancien graphiste, Jean-Philippe Broussin, s'est lancé dans la vente de Playmobil® neuf et d'occasion en 2010. Installé depuis décembre 2017 dans la zone d'activités de Beauchamp, son local est une caverne d'Ali baba pour amateurs.

De boîtes complètes en passant par des pièces à l'unité de quelques millimètres, les fans peuvent y retrouver leurs pièces perdues ou cassées dans ce joyeux bazar organisé par Jean-Philippe. Une collection créée au fil des années par le chef d'entreprise issu d'une formation en communication audiovisuelle pour qui le Playmobil® est avant tout un moyen d'expression artistique.

DES MISES EN SCÈNE ORIGINALES

Chaque année, Jean-Philippe sillonne les routes de France pour créer des dioramas, mises en scène originales constituées de sa collection de pièces de Playmobil®. Une prouesse qu'il réalise en quelques jours pour raconter des événements historiques, reconstituer des monuments ou simplement pour célébrer un événement.

Ces réalisations remarquables, constituées de centaines de Playmobil®, rassemblent un public familial, toujours aussi nombreux. Alors, n'hésitez pas à aller découvrir les créations de Jean-Philippe sur son site internet ou à le rencontrer dans sa boutique à Beauchamp.



Jean-Philippe Broussin et son fils.

Boutique - 200 ch. Jules César
www.play-original.com
Facebook/play.original.shop
Tel. 01 87 90 86 78 / 06 85 13 60 02

Nouveauté

DÉCOUVREZ CréAIBT

L'AIBT lance CréAIBT pour accompagner les futurs créateurs d'entreprise.

L'Association Interentreprises du Val Parisis (AIBT) soutient les futurs créateurs d'entreprise, avec son incubateur CréAIBT. Objectifs : faciliter le parcours d'un porteur de projet de création d'entreprise. Cela commence par un échange d'une heure entre un porteur de projet et deux chefs d'entreprise, quelle que soit l'étape de la création à laquelle le créateur se trouve.

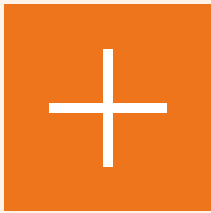
Des rendez-vous sont ensuite planifiés afin de répondre à de nouvelles problématiques et définir une trajectoire opérationnelle performante. CréAIBT se transforme alors davantage en suivi voire en accompagnement, en fonction des besoins. Les rendez-vous avec les experts CréAIBT sont gratuits.

Renseignements sur www.aibt.fr ou aibt@wanadoo.fr

Philippe BERNIS - Responsable CréAIBT

Olivier HAUSHEER - Responsable Communication AIBT





ZOOM SUR LES BÉNÉVOLES



Alexis, Yoann, Anaëlle et Jean-Baptiste (de gauche à droite) font partie des bénévoles qui prêtent main forte à la municipalité pour organiser des événements.

« CHACUN APPORTE SA PIERRE À L'ÉDIFICE »

Simple visiteur il y a 5 ans, Jean-Baptiste fait aujourd'hui partie de l'équipe de bénévoles qui contribue à l'organisation de deux manifestations municipales : le Mangachamp en mai et le Retro Gaming en octobre.

C'est suite à un appel à bénévoles de la commune en 2014 que le jeune homme de 23 ans a décidé de prêter main forte aux services municipaux. Ils sont une dizaine, âgés de 18 à 40 ans, à avoir investi l'envers du décor de ces deux événements.

« C'EST NOTRE PASSION QUI NOUS RASSEMBLE »

Leur point commun : ils sont tous fans d'animations, de jeux vidéos ou encore de dessins animés japonais. « C'est notre passion commune qui nous rassemble, explique Jean-Baptiste. Chacun apporte ses idées d'activités, ses contacts, sa touche personnelle ».

Tels des professionnels de l'événementiel, l'équipe se réunit tous les 2 à 3 mois à partir du mois de septembre pour préparer le Mangachamp de l'année suivante.

Le jour J, chacun s'organise en fonction de son activité professionnelle pour être présent tout ou partie de la manifestation. « On partage les tâches. Certains tiennent les stands, d'autres proposent des tournois ou animent le cosplay au Mangachamp. Il y a une bonne entente dans le groupe, les idées sont facilement acceptées. Chacun apporte sa pierre à l'édifice ».

Maillon indispensable au bon déroulement de ces événements, les bénévoles proposent aussi leur décoration et mettent leur matériel à disposition des visiteurs. « On amène notre univers : figurines, jeux-vidéo, éléments de cosplay... ».

Autre aspect de leur action : la promotion de l'événement.

« On a créé le groupe *Les joyeux otakus du Mangachamp* sur Facebook sur lequel on diffuse des messages pendant toute la manifestation ». Le petit groupe du Mangachamp a aussi son tchat pour échanger des idées en privé. Et Jean-Baptiste de conclure : « Tant que le Mangachamp vivra, on sera là ! »

SORTIR + ASSOCIATIONS



RENDEZ-VOUS HIVER

JANVIER - FÉVRIER

Portes ouvertes

Mercredi 9 janvier

Par l'association l'Atelier Terre
De 16h à 18h au rond point de la Chasse
Cours gratuit pour les enfants et les adultes
Boissons chaudes et galette des rois offerts.
Tél. 06 15 35 03 59

Thé Dansant

Dimanche 13 janvier

De 14h à 18h, à la salle des fêtes
Les réservations seront en vente à partir
du lundi 7 janvier auprès du personnel du
Service Animation ou directement sur place
le dimanche 13 janvier.
Tarif plein : 10 €
Tél. 01 30 40 45 16



Conférences et documentaire

Les lundis 14, 21 et 28 janvier

Par l'association Beauchamp Accueil
À 14h30, salle Anatole France

Mardi Musique

Mardi 15 janvier

À 19h30, à l'Auditorium du Centre Culturel
La musique des gardiens de la paix
Par son quintette à vents
Entrée libre sur réservation
Tél. 01 34 18 33 58

Concert Padeloup

Samedi 26 janvier

Par l'association Bel Automne
Philharmonie de Paris
Tél. 06 11 74 09 27

Bal Country

Samedi 26 janvier

Par l'association BLC
De 19h à minuit, à la salle des fêtes
Tarif 10€, gratuit pour les moins de 15 ans
Buvette et restauration sur place.
Tél. 01 39 60 49 61 ou assos.blc@free.fr

Concert du Nouvel An

Dimanche 27 janvier

À 16h, à l'Église Notre-Dame de Beauchamp
Les musiciens mettront à l'honneur le
compositeur Gabriel Fauré
Entrée libre sur réservation
Tél. 01 34 18 33 58

Sortie Théâtre d'Enghien

Dimanche 27 janvier

Comédie musicale « Paris »
Par l'association Beauchamp Accueil
Réservations : 01 30 40 07 31

Exposition « Collections privées de l'Impressionnisme au Fauvisme »

Mercredi 30 janvier

Par l'association Beauchamp Accueil
Réservations :
01 34 13 24 73 ou 06 86 96 60 15

P'tits Ciné

**La séance prévue le 31 janvier est reportée
le 6 mars à 14 heures à la salle des Fêtes.**
Tél. 01 30 40 45 72

14^e Salon des peintres

Du 2 au 10 février

Mardi, mercredi, vendredi : 15h à 19h
Jeudi, samedi, dimanche : 10h à 12h30 et de
14h30 à 18h - Salle des fêtes
Invité d'honneur : Jean-Marie Payen, lauréat
Une trentaine d'exposants seront présents
pour faire découvrir leurs œuvres. Une
rencontre marquée par le sceau d'une grande
diversité aussi bien sur le plan des formats
que des techniques ou des thématiques,
reflétant le tempérament singulier de chaque
artiste. Tél. 01 30 40 45 72

Kaléidoscope Musical

Samedi 2 février à 17h

et dimanche 3 février à 15h

Par l'association L'Atelier Chanson

Salles Anatole France

Entrée : 6 euros / Placement libre

Rafraîchissements offerts à l'entracte

Tél. 06 83 53 07 88

Dans l'univers de Yétili

Samedi 9 février

De 11h à 12h30, à la Médiathèque

Joseph Kessel

La Médiathèque vous propose une plongée dans l'univers de Yétili, gentil yéti de la télé qui lit des histoires aux petites souris. Les enfants pourront visionner les derniers épisodes dans l'espace TV à l'étage.

Tél. 01 39 60 73 97



Théâtre des Nouveautés : COMPROMIS

Samedi 9 février

Par l'association Bel Automne

Tél. 06 11 74 09 27

Spectacle de magie

Dimanche 10 février

Goûter-théâtre organisé l'association BLC

Salles Anatole France à 15h30

Tarif unique : 6€ - Places limitées

Tél. 01 39 60 49 61 ou assos.blc@free.fr



Salon des peintres de Beauchamp, Jean-Marc Payen sera l'invité d'honneur de cette édition.

Jam session

Vendredi 15 février

À 20h30, à l'accueil de loisirs

Nous vous invitons à venir libérer vos cordes vocales et à reprendre vos standards préférés de la chanson française. Une liste de chansons sera proposée sur place, mais n'hésitez pas à venir avec la vôtre et/ou vos instruments de musique !

Libre à vous également d'improviser ou de venir en simple spectateur.

Un bar sera ouvert toute la soirée.

Entrée libre

Tél. 01 30 40 45 72

Repas Annuel

Dimanche 17 février

Par l'association Paroissiale

À 12 heures, salle Paul Bance

Ce repas est ouvert à tous

Tarifs : 20 € adulte / 12 € enfant - 12 ans

Réservations au 06 02 50 42 68

Hokagenin Battle

Dimanche 17 février

De 15h à 20h, à la salle des fêtes

Maître et élève en danse Pop, Break et Hip-Hop vont s'affronter en public devant un jury qui désignera les plus originaux et les plus talentueux.

Entrée libre - Tél. 01 30 40 45 72

Casino d'Enghien

Concert par l'Orchestre

de Chambre d'Ile-de-France

Dimanche 17 février

Par l'association Beauchamp Accueil

Réservations : 06 80 81 44 03

Mardi Musique

Mardi 19 février

À 19h30, à l'Auditorium du Centre Culturel

Le groupe vous invite à partager sa passion pour le rock anglais des années 60.

Entrée libre sur réservation

Tél. 01 34 18 33 58

Théâtre - « En fer et en os »

Mercredi 20 février

À 15h, à la salle des fêtes

L'histoire d'un chevalier qui a la vue brouillée et l'imaginaire qui déborde. A toujours regarder le monde par les trous de la visière de son armure, ça le fait fabuler.

Tarifs : 5 € (adultes) / 3 €

Réservations : 07 52 06 48 13

Création Journal Manga

Présenté au Mangachamp 2019

Du 25 février au 1^{er} mars de 10h à 12h

Par l'ALB - 5 ateliers de 2 heures

Prix : Beauchamp 90 € - Extérieur 100 €

Tél. 01 39 95 24 47 ou alb_6@aliceadsl.fr



PRATIQUE

Calendrier de collecte

Le nouveau calendrier de collecte de l'année 2019 a été distribué dans les boîtes aux lettres. Soyez vigilants, certaines fréquences ont changé. Si vous ne l'avez pas reçu, des exemplaires sont à disposition à l'accueil de la Mairie ou en ligne sur www.ville-beauchamp.fr ou www.syndicat-tri-action.fr.



Collecte des sapins

La Mairie met en place des points d'apports volontaires de vos sapins, du 3 au 24 janvier, sur les lieux suivants :

- Parking devant le Stade, av. de l'Égalité
- Parking R.Salengro à côté de la crèche
- Parking G.Clémenceau, en face de la Poste

Conciliateur de justice

Pour tous différends, avec un propriétaire, locataire, syndic, commerçant, artisan, voisin, entreprise et autres, Mme MUR, conciliateur de justice de la cour d'appel de Versailles, vous rencontre en Mairie ou sur place, sur rendez-vous à prendre au 01.30.40.45.12

La Mairie change d'horaires

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les horaires de la mairie ont changé. Elle est désormais ouverte :

Lundi : 8 h 30-12h / 13 h 30-19h

Mardi, mercredi, jeudi :

8 h 30-12h / 13 h 30-17 h 30

Vendredi : 8 h 30-12h

Samedi sur rendez-vous

ÉTAT CIVIL

Ils sont arrivés

Octobre

SUBLIME Louis, SANI Vivian, FARAG Cristiano, BENZIANE Shahine, KHATTALA Rassim, PECOUL Evy, DHAUSSY Andréa, DERAMAUX Octavie, HAMMADI Pierrina, DÉFOSSEZ DECAUX DELAYEN Lou, LECAMUS Ethan, KHAY Maryam, MANLIUS Esma

Novembre

ROUVIERE Éva, TINTIN Inaya, KWAN-HU Héloïse, RICHARD Maëly, KAZKAZ Layane, BALDÉ Mamadou-Alpha, TENNI Milo, ISHAG Omar, GOTTI Valentin

Ils nous ont quittés

Octobre

ARMENGAUD Alain (85 ans)
PATIER Jean- Marc (71 ans)
SATABIN Claude (90 ans)
HAMDAOUI Yazid (56 ans)
DUSSOL Pierrette (79 ans)
DE SEMBLANO BROCHADO DO COUTO
BANDEIRA José (59 ANS)
GOSSELIN Serge (83 ans)

Novembre

BYON née PAULMIER Viviane (93 ans)
PAULET Maurice (81 ans)
DINOCHAU Albert (92 ans)
PENNEQUIN Micheline (84 ans)
MENONI née LADOUX Renée (87 ans)
BAUDESSON Jean (88 ans)
NAILLOD Jean-Paul (74 ans)
HAMMADI Pierrina (1 mois)

Ils se sont dits oui

Septembre / Octobre

VERMEULEN Thomas & CAVALLI DI SAN GERMANO Audrey
POZZO Eric & ROBACHE Daisy
OLORGUES Loïc & BERNARD Vanessa

Novembre

MIQUEL Joseph & CHOWDHURY Aiesha



TRIBUNES LIBRES

GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

AGIR ENSEMBLE POUR BEAUCHAMP

(Co)construction ?

Déjà un an que nous nous exprimons dans ce bulletin en tant qu'élus majoritaires. En janvier 2018, nous avons affiché **notre volonté de nous battre tous ensemble pour réussir**, y compris avec les élus minoritaires qui s'étaient engagés à une opposition constructive et honnête.

Force est de constater que depuis cet engagement, l'opposition a plutôt fait le choix du renoncement en refusant d'émettre des avis lors des commissions de travail qui leur sont dédiées. Ce silence est généralement suivi de déclarations fracassantes, en conseil municipal, qui se révèlent **consternantes de malhonnêteté**, leur argumentation ayant été le plus souvent contredite par le débat qui les ont précédées.

De notre côté, nous avançons pour poursuivre notre politique visant à préserver et à dynamiser notre ville, notamment sur :

- **L'urbanisme** : en révisant totalement le PLU et en prenant en compte les lois et objectifs imposés par l'Etat afin de construire un réel projet maîtrisé à long terme pour notre territoire,
- **Les finances** : en maîtrisant les dépenses tout en proposant des choix répondant à vos besoins, sans hausse d'impôts,
- **La sécurité** : en renforçant la Police Municipale et son action sur le terrain,
- **La démocratie** : en associant les Beauchampois à divers niveaux de décision

Taxe d'Aménagement Majoré

Tout récemment, le conseil municipal a voté la majoration de la Taxe d'Aménagement dans des secteurs à forte pression foncière afin de que toute nouvelle construction participe aux efforts nécessaires à leur accueil. Il faut savoir que **la précédente équipe n'avait rien prévu en équipement scolaire pour répondre aux 342 logements collectifs qu'elle a autorisés**, qui représentent un besoin de plus de 3 classes alors qu'il ne reste que 2 classes disponibles dans nos écoles.

Le PADD, socle du projet « Beauchamp 2030 » coconstruit avec les Beauchampois

Ce Projet d'Aménagement et de

Développement Durables a été débattu lors du conseil municipal du 13 décembre. C'est **un premier pas de franchi vers une révision totale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** en vigueur, bien trop permissif et sans aucune vision prospective qui a altéré notre ville. Le PADD version 2018 tient compte du travail participatif entamé depuis mai dernier et permet de se donner un cap pour poursuivre les travaux sur la réglementation du PLU, **toujours avec les Beauchampois**.

Nous vous remercions pour votre participation aux Conseils de Quartiers, ateliers Beauchamp 2030 et réunions publiques qui ont ponctué cette année. Jamais, les Beauchampois n'ont été associés à la vie de leur commune et à son avenir. Nous souhaitons ardemment que cette dynamique continue.

Excellente année 2019 !

Les 24 élus d'Agir Ensemble pour Beauchamp
www.agirensemblepourbeauchamp.fr
01 85 11 06 53 / contact@agirensemblepourbeauchamp.fr

BEAUCHAMP À VOTRE IMAGE

Démocratie locale. La réalité !...

Surprise... Création de 2 zones d'habitation fortement taxées...

Jamais évoqué dans les réunions de comités de quartiers, dans les ateliers de Beauchamp 2030, à la réunion publique sur l'urbanisme, en commission, un **taux majoré de la taxe d'aménagement** (15% au lieu de 5%), sur le **secteur «centre ville»** très élargi et sur celui du **«stade»**, a été voté au Conseil municipal (CM) du 22/11. (Les plans des secteurs sont sur notre site).

D'après la réglementation, une taxe d'aménagement majorée doit être motivée et ne peut être appliquée que dans les secteurs où des équipements publics doivent être réalisés compte tenu de **l'importance des nouvelles constructions**.

Sachant que la majorité prévoit la **construction de 1 000 logements** et un accroissement de la population de Beauchamp **de 2 300 habitants**, le zonage proposé avec la production d'immeubles, d'une part, remettra en

cause le caractère pavillonnaire et ses meulières remarquables du secteur «centre-ville» et, d'autre part, renforcera la concentration de logements sociaux dans le secteur «stade».

N'acceptant pas le découpage, ne comprenant pas la logique et la précipitation de la décision, nous avons voté «contre» la majoration dans les secteurs choisis.

La décision d'armer la police n'a pas été débattue, donc pas validée, en Conseil

municipal, contrairement à l'édito du Maire du dernier Beauchamp Infos, C'est nous, l'opposition, qui avons abordé le sujet lors du CM du 27/09/18. Très étonnés qu'un point aussi important que **l'armement** des policiers municipaux à Beauchamp, **avec des armes à feu**, n'ait été soumis ni à l'avis des Beauchampois ni à celui du CM, nous avons interrogé Mme la Maire. Cette dernière a pris la décision, seule, comme la loi l'y autorise.

Selon la majorité, la délinquance est restée stable à Beauchamp depuis un an. Pourquoi équipe-t-on, soudainement, nos policiers d'armes à feu ?.. Celles-ci pourraient les mettre en situation de danger et nuire à la relation avec les habitants.

Nous pensons qu'il serait plus judicieux d'augmenter l'effectif des policiers (2 à ce jour) afin de mieux répondre aux demandes des Beauchampois.

Arrivée d'un nouveau conseiller municipal

Jérôme d'Este pour des raisons personnelles a démissionné de son mandat (voir, sur notre site, sa lettre de démission). Nous le remercions chaleureusement de son aide et de son dévouement. Guy Brechoteau, fraîchement retraité de la Direction Générale des Finances Publiques, le remplace,

Tous nos meilleurs vœux pour 2019.

Pour vous et avec vous
F. Occis, I. Merlay, V. Aveline,
A. Carrel, G. Brechoteau
www.beauchampavotreimage.fr
contact@beauchampavotreimage.fr

—
Les textes des Tribunes d'expression, rédigés par les membres des différents groupes du Conseil municipal, n'engagent que leurs auteurs.

14^e Salon des Peintres



Salle des fêtes

153, chaussée Jules César

Du 2 au 10 février

Invité d'honneur J.-M. Payen

Mar. Mer. Ven.

De 15h à 19h

Jeu. Sam. Dim.

De 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h

Entrée libre

T. 01 30 40 45 72

J.M. PAYEN
A 224 Oct. 2014

Ville de
beauchamp



ville-beauchamp.fr